POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

BUREAU: PLACE DU MARCHE-NOIR.

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

PRIX DES ABONNEMENTS:

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c. Six mols, — . . . 10 » Trois mols, — . . . 5 25

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou sontinués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnemeut doit tre payé d'avance. - Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service des trains de voyageurs).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 09 minutes du matin. 02 soir. 33

22

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 03 minutes du matin. soir, 30 Letrain d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à h. s.

PRIX DES INSERTIONS : Dans les annonces 20 c. la ligne. Dans les réclames

ON B'ARONNE A BAUMUR, Au Bureau du Journal, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

Chronique Politique.

Voici, d'après une dépêche transmise de Berlin l'Internationale, de Londres, l'usage auquel semit destinée l'indemnité de guerre payée par la France. Une partie serait donnée aux blessés et aux familles des soldats tués pendant la guerre; une autre partie serait appliquée à donner des compensations aux navires et aux villes qui ont souffert de la lutte, une autre à indemniser les habitants de l'Alsace et de la Lorraine. Enfin, une somme considérable serait employée à reconstruire des forteresses détruites, et 240 millions seraient en outre réservés pour les premiers frais des mobilisations futures.

Ainsi, la guerre est à peine terminée que les Allemands pensent déjà à réserver des fonds pour la première guerre qu'ils entreprendront. M. de Bismarck est prévoyant. C'est à l'Europe de savoir l'ètre désormais autant que lui.

Une fois ces diverses répartitions faites, ce qui restera de l'indemnité sera partagé entre la Conédération du Nord et les quatre Etats du Sud.

Le Reichstag vient d'adopter en dernière délibération le projet de loi relatif à l'incorporation de l'Alsace et de la Lorraine à l'empire allemand. La bi porte que ces deux provinces sont réunies pour loujours à l'empire.

Nous sommes heureux d'apprendre que les dépulés polonais et un député danois, M. Kruger, ontrefusé de sanctionner ce triomphe brutal de la force. Ils sont sortis de la salle des séances avant le vote.

San Cune Les opérations militaires.

Voici, d'après une version qui paraît accréditée, comment les faits se seraient passés : dimanche, 15 heures 20, le capitaine de frégate Trèves s'est approché de la brèche faite à la porte de Saint-Cleud au Point-du-Jour pour reconnaître l'état du rempart. Une personne lui fit signe d'approcher : c'était l'ingénieur Clément qui lui apprit que les édérés avaient évacué cette position. Il entra alors accompagné de quelques hommes, et arbora un drapeau blanc pour faire cesser le feu de nos batleries. Aussitôt, une tête de colonne du corps Donay (fusiliers-marins de la division Bruat en têle) entra et prit possession de l'espace qui s'élend entre le rempart et le viaduc.

Onvit au bout de quelque temps les troupes ressortir: mais c'était pour aller chercher les madriers nécessaires au passage de l'artillerie. Bientôl, le restant du corps Douay, la division Vergé el le corps Clinchamp firent leur entrée.

A dix heures du soir, on savait que 30,000 hommes étaient dans Paris.

Au moment de leur entrée, les troupes reçurent quelques décharges d'artillerie, les unes venant du côté de Passy, les autres du côté de Grenelle. Mais nos batteries dirigèrent immédiatement leur leu pour éteindre celui des insurgés. On dit d'ailleurs que nos pertes sont très-minimes.

Le viaduc qui formait une seconde ligne de désense a été promptement occupé par nos troupes qui ont engagé aussitôt une vive fusillade avec les insurgés installés dans les maisons d'Auteuil. On

y fit plusieurs prisonniers et on menaça ceux qui tiraient des maisons d'être passés immédiatement

Dans la soirée, nos troupes ont passé la Seine sur le viaduc d'Auteuil, et le général de Cisseyqui dans la journée s'était emparé, à la tête du deuxième corps, des buttes de Montrouge et de la Californie, achevant ainsi d'isoler le fort de Montrouge - donnait l'assaut au rempart entre les forts de Vanves et d'Issy. Trois brèches étaient praticables dans cette partie de l'enceinte depuis le milieu de la journée.

M. Thiers et le maréchal Mac-Mahon suivaient l'opération du Mont-Valérien. M. Thiers est rentré à 7 heures 1/2.

Lundi, une heure du matin.

Au moment de mettre sous presse, dit le Français, nous recevons d'un de nos collaborateurs les détails suivants :

- « Lorsque le drapeau blanc fut planté sur le rempart de la porte de Saint-Cloud, le 37° était là dans les tranchées, tout-à-fait sur le bord du fossé. Trois compagnies commandées par le lieutenantcolonel Mallat, de la divison Vergé, s'élancèrent sans hésiter. Il y avait cinq barricades à franchir. Derrière chacune se tenaient quelque vingt hommes, fusils au poing. Les déloger fut l'affaire de cinq minutes. Tout le régiment suivit, puis le 57°, puis le 26°, puis le 91°.
- » Il y avait là des pièces d'artillerie. Nos troupiers les retournèrent à droite et à gauche dans la direction de Paris. Mais pas ne fut besoin de tirer: tout le monde avait décampé. Un seul fédéré fut tué à droite de l'avenue de Paris.
- » Tout aussitôt, ordre fut donné sur toute la ligne de suspendre le feu des batteries, et nos troupes purent s'avancer jusqu'au viaduc d'Auteuil. On comptait trouver là quelque sérieuse résistance. Avec un peu d'intelligence, les communeux pouvaient nous arrêter devant cette seconde enceinte dix ou quinze jours. Mais la panique avait emporté les défenseurs.
- » Nous sommes allés jusqu'au pont de Grenelle.
- » Il était neuf heures du soir. Une canonnade et une fusillade acharnée grondaient et crépitaient sur la gauche, vers Auteuil et Passy. Des incendies s'allumaient. Mais on entendit le tir diminuer et s'éloigner peu à peu. Nous avancions à
- » En revenant, nous rencontrons un soldat blessé dont nous facilitons le transport.
- » Dix, quinze régiments de ligne se succèdent sur la grande avenue. Quel entrain! quelle joie! quel ordre admirable! »

Nous lisons dans une correspondance de l'Union libérale, datée de Versailles, le 21 mai :

Il se trouve un certain nombre de personnes, et non des moins autorisées, qui nient au gouvernement le droit de faire passer Rochefort par les armes. Ces personnes prétendent que le rédacteur en chef du Mot d'ordre peut être poursuivi seulement pour délit de presse, et s'il est justiciable du conseil de guerre, ce n'est que comme ayant excité à la préparation de faits qualifiés crimes par la loi.

Au milieu de ces débats contradictoires, nul ne connaît encore l'opinion exacte du gouvernement.

Celui-ci, du reste, ne peut encore en avoir arrêté aucune. En une matière aussi délicate, il faut mûrir la décision avant de la prendre. Toutefois, vous pouvez être assuré que le pouvoir agira avec toute la rigueur que la loi lui permettra d'appliquer; il est résolu à faire des exemples.

Il paraît que le citoyen Rossel a failli être arrêté également, et qu'il n'a dû sa liberté qu'à l'audace dont il a fait preuve. Quant à Paschal Grousset, qui a également jugé prudent de sortir de Paris, on disait, hier soir, qu'on avait pu mettre la main sur lui, mais ce bruit ne s'est pas confirmé ce matin; je crois cependant qu'on est sur sa

Comme vous le voyez, tout cela ressemble assez à un sauve-qui-peut général, et l'on peut, sans être accusé d'exagération, dire que la fin de la Commune est proche.

Les craintes dont je vous entretenais avant-hier au sujet des ôtages retenus par l'Hôtel-de-Ville et de la population calme de Paris, loin de s'apaiser, augmentent encore.

On dit M. Delescluze débordé; et ce qui donnerait quelque fondement à cette supposition, c'est que le Réveil d'hier contenait un long article combattant les mesures propres à inaugurer le règne de la terreur. On se dit, non sans raison, que si M. Delescluze est contraint de maintenir ceux qui voudraient ériger le massacre en principe, c'est qu'il faut que la situation soit bien tendue.

Quant à l'archevêque de Paris, on n'a encore aucon renseignement exact en ce qui le concerne. Les uns affirment qu'il a été fusillé hier matin, les autres affirment avec non moins d'énergie qu'il n'a pas encore été exécuté; mais ce qu'il y a de certain, c'est que le doute plane sur ce point et que c'est déjà beaucoup trop.

Quant aux Prussiens, ils resserrent de plus en plus leur cercle autour de Paris; hier, ils étaient à Bougival et dans tous les environs. Ils ne dissimulent nullement l'intention où ils sont d'intervenir. La Commune sait ce qui se passe, mais elle n'en tient nul compte, et pour toute réponse dit qu'elle fera sauter Paris.

Je vous assure, mon cher directeur, que ce n'est plus une révolution, ce n'est plus une guerre civile, c'est un bouleversement.

C'est Dombrowski qui en ce moment jouit de la faveur des communards. Cet homme exerce sur ceux qui l'entourent un ascendant énorme et se montre résolu à pousser les choses aux plus extrêmes limites.

Il paraît que quelques tentatives ont été faites pour lui faire abandonner la cause qu'il sert; mais il est, dit-on, resté inébranlable, ne voulant entendre à rien. C'est une espèce de fanatique, fou d'orgueil et gris de vertige.

ROCHEFORT, PAR LOUIS VEUILLOT.

Rochefort a été arrêté, en compagnie de monsieur son secrétaire. Comme on le pense bien, il s'enfuyait. Pour Paris, ce n'est pas une perte; pour Versailles, ce n'est pas un gain. Cet illustre poussait au feu, mais n'y allait pas. La police lui fait l'honneur de le garder de près; elle a toujours été bonne pour lui. Malgré la tendresse qu'il lui inspire, elle n'a pas la moindre appréhenions de le voir retourner au rempart; lorsqu'il est tenu, il ne s'échappe pas : il s'évanouit.

Son Mot d'ordre, si insolent et si sanguinaire, où il a insulté, dénoncé, diffamé, et, l'on peut le dire, assassiné, n'a jamais été qu'un mot de passe. La nature l'avait fait employé, son genre de talent, vaudevilliste, l'orgueil et l'incapacité de penser, révolutionnaire; il est devenu terroriste par peur. C'est la simple histoire d'un demi-cent d'autres polissons qui depuis trois ou quatre mois ont troublé tant de têtes, allumé tant d'incendies, fait couler tant de larmes et de sang. Une pointe d'esprit tant soit peu plus aiguë, un fumet de corrup. tion tant soit peu plus prononcé l'ont mis en vogue, voilà le secret de sa gloire. Il est devenu la perfectoin de ce que l'on peut appeler en littérature comme en négoce « l'article-Paris. » Tout le monde sait que la bimbelotterie parisienne est sans égale pour la fabrication de ces produits humains. Ils ne sont rien par eux-mêmes, mais ils peuvent donner les effets du picrate de potasse et de la nitroglycérine. Rochefort a véritablement renversé l'Empire, et Courbet, manipulé dans l'atelier parisien, a fait sauter la colonne, ce qui était plus malaisé.

Rochefort présente d'ailleurs un phénomène psychologique et physiologiste assez curieux. Naturellement, il n'était pas ce qu'on l'a fait. Insolent, oui; cynique, encore; mais pas délateur, pas persécuteur, pas féroce; incapable de se prendre au sérieux, ou seulement d'en avoir l'air comme par exemple ces deux vieux montants de guillotine, Delescluze et Pyat. On ne le croyait pas non plus absolument lâche, ni de l'horrible espèce qui en veut davantage aux faibles, aux purs, aux innocents. L'infatuation du succès, la nécessité de soutenir son rôle, la peur ensuite ont accompli ce hideux prodige.

A notre avis, il est arrivé au fin fond de l'infamie littéraire dans l'affaire des religieuses de Picpus. Jusque-là plusieurs le balançaient. Depuis l'affaire de Picpus, il est premier. Si l'on nous disait que la presse parisienne actuelle recèle son égal nous demanderions des preuves.

Il est le type. Nous ne voyons rien de plus déformé, de plus avili par plus de genres de bassesses à la fois. Il est par excellence l'insolent, le haineux, le féroce. Il est celui qui lèche son couteau pour l'empoisonner; celui qui s'étudie par prudence à ne pas donner la mort, et par plaisir à faire une blessure qui ne guérisse pas ; celui qui frappe sans avoir même à se venger et qui aime mieux tourmenter un innocent que blesser nn ennemi; et d'ailleurs en tourmentant l'inocent, il tourmente aussi d'une façon plus exquise l'ennemi qui voudrait en vain défendre cet innocent.

Rochefort est devenu le gredin pur. Il a cela dans l'âme; cela se lit sur son visage et dans son style, à travers un vernis formé des sueurs ignobles de de la peur.

Il s'est donc sauvé l'insigne drôle. Au dernier moment, il n'a pu tenir. Il n'a pas su imiter Vermesch, Vermorel et Vallès qui sont restés là. Et Pyat qu'il a tant accusé de poltronnerie est vengé. Pyat est un Rolland à côté de Rochefori.

Et notez bien que Rochefort est innocent. Il n'a pas un moment perdu la tête. Au milieu de ces folies de Bicêtre, en dénonçant, en insultant, en versant le vin des démences assassines, il s'est

conservé légalement innocent. On ne pourra trouver à son dossier tout au plus que des délits de presse. Iln'a exercé aucune fonction, n'est d'aucune assemblée et d'aucun comité; il s'est abstenu de signer autre chose que ses articles. Voilà le maître!

Après tout, son ami M. Picard ne serait rien de très-illégal en le nommant préset.

Louis Veuillot.

Pour les articles non signés : P. Goder.

Faits Divers.

Le Journal officiel promulgue en tête de ses colonnes, la loi par laquelle l'Assemblée nationale, « profondément émue des malheurs de la patrie, » décrète :

Des prières publiques seront demandées dans toute la France pour supplier Dieu d'apaiser nos discordes civiles et de mettre un terme aux maux qui nous affligent.

- On a annoncé que le général communeux Rossel aurait été arrêté dans le Doubs, et relâché après une courte détention. Nous sommes en mesure de démentir cette nouvelle. Le prétendu Rossel ne serait autre qu'un paysan de ce nom, dont l'identité a été très-facile à constater après un court interrogatoire.
- La dernière séance de la Commune ne laisse malheureusement aucun donte sur les sauvages dispositions des bêtes féroces qui sont maîtres de Paris. Ces gens de la Commune ont l'impudence d'accuser les Versaillais de l'explosion de la cartoucherie située près du Champ de-Mars... N'est-ce pas là une diversion pour détourner les esprits des véritables auteurs de cette catastrophe?

Comment se fait-il que la plus grande partie des ouvrières aient été averties, une demie-heure avant l'évènement, d'avoir à quitter leur travail? Il y a bien à parier qu'aucune instruction judiciaire sérieuse ne fera conuaître les noms des quatre individus arrêtés sous le prétexte d'avoir été envoyés de Versailles pour faire sauter cette cartoucherie. Cette catastrophe n'a-t-elle pas été préparée, au contraire, par les gens de la Commune, pour exciter le sentiment de vengeance au sein de la populace parisienne, afin d'expliquer les cruelles représailles que veulent exécuter ces infâmes gredins?

ROCHEFORT A VERSAILLES.

M. Henri Rochefort a été amené dimanche à Versailles à une heure et demie, dans un grand breack à quatre chevaux, qu'on avait envoyé de Versailles pour le chercher. Il était accompagné d'un autre prisonnier, que nous supposons devoir être le citoyen Mourot, son secrétaire et son collaborateur du Mot d'ordre,

C'est par la route de Saint-Germain que le cortége de ces deux prisonniers est arrivé à Versailles. La voiture était précédée d'un peloton de la garde républicaine, suivi d'un escadron de chasseurs. A côté des prisonniers, dans l'intérieur de la voiture, étaient quatre agents du service de sùreté; sur la banquette, à côté du cocher, on remarquait M. Quevilier, commissaire de police, chargé de l'arrestation et du transport des prisonniers.

L'arrivée à Versailles a eu lieu par le boulevard du Roi; à peine le bruit s'en répandait il dans la ville qu'une foule immense se portait sur le passage du cortége: dans la rue des Réservoirs et dans la rue de la Pompe, sur tout le chemin qui mène à la prison du palais de justice, la foule était si compacte qu'à peine les chevaux pouvaient avancer.

La foule, en proie à la plus vive indignation contre le misérable et lâche gredin dont la justice venait enfin de s'emparer, proférait les cris les plus hostiles. De tous côtés, on entendait les cris de : « A mort! à mort! » et aussi celui de : « A pied! » la foule voulant forcer les prisonniers à traverser la route à pied, comme des prisonniers ordinaires. Près de la prison, un spectateur ayant crié : « A la lanterne! » ce cri fut immédiatement répété par toute la foule, et c'est cette exclamation qui salua l'entrée de M. Rochefort dans la prison de la rue Saint-Pierre.

M. Rochefort était pâle, mais impassible. Il s'était coupé les moustaches et la barbiche, mais on pouvait cependant le reconnaître encore : il

n'avait pu changer les traits si caractéristiques de sa physionomie. Aussitôt arrivé à la prison, M. Rochefort a été écroué; et il a été immédiatement mis au secret.

Chronique Locale et de l'Ouest.

SOCIÉTÉ D'AIDE ET DE SECOURS PAR LE TRAVAIL.

Parmi les établissements de bienfaisance que la charité publique a organisés, il en est un qui fonctionne dans notre ville et dont il convient de parler, car les services qu'il rend sont ignorés de beaucoup de personnes, et cependant ils sont assez importants pour être signalés à l'attention de la population.

Prenons cet établissement à son début, et disons que l'idée qui présida à son organisation fut aussi généreuse qu'intelligente, et il suffit pour le démontrer de citer un passage de l'exposé des motifs qui dirigeaient les organisateurs:

- « L'expérience leur a fait reconnaître que la charité privée, telle qu'elle se pratique ordinairement, au moyen de dons en argent faits isolément et sans direction commune, présente plusieurs inconvénients qui empêchent de produire tout le bien désirable. D'abord cette charité répand souvent ses bienfaits sur des mendiants de profession qui ne doivent pour la plupart leur misère qu'à la paresse ou à la débauche, tandis qu'elle laisse fréquemment dans l'oubli le travailleur honnête et timide, dont la détresse n'est que passagère, et qui n'attend qu'un peu d'aide pour se relever. Puis les dons en argent, quelque fréquents et généreux qu'ils soient, ne font que subvenir aux besoins du moment ; ils ne satisfont pas à la condition la plus importante, qui est de prévenir les besoins du lendemain. Enfin l'aumône, même la plus discrète, a toujours quelque chose d'humiliant pour celui qui la reçoit, et il est essentiel au contraire de relever la dignité de l'homme qui souffre pour lui inspirer le courage d'améliorer sa position.
- » Le travail, employé comme moyen de charité, remédie à ces inconvénients. Le travail est la sauvegarde du malheureux : il le soutient, l'honore et le moralise. »

Merci donc à ceux qui ont eu cette heureuse pensée.

C'est en 1840 qu'un certain nombre d'habitants de Saumur formèrent entre eux une société et prirent l'engagement de verser annuellement une cotisation. Leur but en fondant cette société était de venir en aide à la classe ouvrière, dans les temps difficiles et lorsque le travail fait défaut. Alors il fut décidé que, dans les moments de chômage, les mères de famille, les femmes âgées, les ouvrières trouveraient au siége de la société de l'ouvrage de couture, de tricot et de filure; et il était même dit que quelques avances en argent pourraient être faites à des ouvrières dans la gêne; mais l'on ne tarda pas à s'apercevoir que ce dernier moyen de secours devait être abandonné.

La société, ainsi fondée, n'a jamais cessé de fonctionner depuis sa création. Mais peu à peu les services qu'elle était appelée à rendre devinrent moins importants, parce que les nouveaux moyens introduits dans l'industrie, par les machines à coudre, mirent un obstacle trop grand, à faire faire du travail de couture par les anciens procédés, puisque, en ne faisant confectionner que peu, la société était appelée à perdre beaucoup et bientôt épuisée aurait cesser de fonctionner. Il ne restait donc plus pour ressource que le tricot et la filure, mais travaux tout-à-fait insuffisants pour satisfaire aux besoins de beaucoup de mères de famille et d'ouvrières dont un grand nombre ne connaît que la couture.

Depuis longtemps les administrateurs de cette société, préoccupés de cette situation, cherchaient le moyen de répandre les bienfaits de l'œuvre; la chose leur paraissait très-difficile sinon impossible, quand les Dames du Bureau de bienfaisance, chargées depuis longues années de la direction des travaux, eurent l'excellente idée de se procurer des machines à coudre. A partir de ce moment, grâce aux soins de ces Dames et à leurs démarches auprès des maisons de commerce de Paris, de Nantes, d'Angers et autres villes, cet établissement a pu, pendant l'exercice de 1870, distribuer à un grand nombre d'ouvrières une sommes de 9,000 fr. et cela sans attaquer son capital. Mais il est

utile de dire que ces résultats n'ont été obtenus qu'avec le secours des cotisatisations recueillies dans la ville par les soins et le dévouement d'un certain nombre de Dames de Saumur, qui ont formé un comité de patronage de cette société.

Les avantages de cette institution paraissent bien prouvés et incontestables, et les bases sur lesquelles elle fonctionne ne doivent pas être une cause de préjudice pour l'industrie de notre ville, puisque ce n'est que dans les temps de chômage, que les ouvrières ont recours aux travaux de la société, dont les prix de main-d'œuvre sont inférieurs à ceux payés par les maisons de commerce.

Les administrateurs de la société, auxquels nous devons les renseignements qui précèdent, nous prient d'adresser à tous les souscripteurs leurs plus sincères remerciements, pour leur participation dans cette œuvre de bienfaisance, en les engageant à vouloir bien continuer leur cotisation annuelle.

Dans l'espérance même que d'autres personnes, encouragées par les services que peut rendre cette institution, voudront bien augmenter le nombre des souscripteurs, il leur paraît utile de faire connaître que la cotisation annuelle n'est que de cinq francs.

M. Balzeau-Plisson nous demande l'insertion de la lettre suivante :

Saumur, 22 mai 1871.

Monsieur le Rédacteur,

A moins que mes observations n'aient eu le résultat de faire nettoyer la prison avant la visite de M. le Procureur de la République; à moins encore que M. le Procureur ne considère comme propre ce que je considère comme sale, je ne vois pas un mot à changer à la lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire. De mes deux yeux j'ai vu de la vermine.

Ce mot de vermine semble choquer M. le Procureur de la République; je ne me l'explique pas. Dans le dictionnaire de Bescherelle, que mon peu de connaissances grammaticales m'oblige d'accepter comme article de foi, je lis: « Vermine, se dit » collectivement de toutes sortes d'insectes nui-sibles ou incommodes, comme poux, puces, » punaises. » Or j'ai vu, de mes yeux vu, des puces et des punaises.

J'avais des compagnons d'infortune, tout prêts à venir affirmer la véracité de mon dire, et déjà l'un d'eux m'a écrit la lettre suivante:

« Monsieur Balzeau,

» Je crois devoir venir affirmer la vérité de tout ce que vous avez avancé dans votre lettre insérée à l'Écho saumurois. J'étais avec vous, j'ai vu et enduré avec vous. Que cela ne soit plus de même à l'heure qu'il est, M. le Procureur de la République le dit, nous ne doutons pas de sa parole; mais, de notre côté, nous n'avons jamais donné à personne le droit de douter de la nôtre.

» Recevez, etc. Gallais-Tessier. »

En effet, tout simple coiffeur que je suis, aucune des personnes très-nombreuses dont j'ai l'honneur d'être connu, aucune, j'en suis sûr, ne doutera quand j'affirme. Cela suffit à ma petite gloriole. Quand j'ai pris la plume, je ne savais pas me heurter à M. le Procureur de la République.

Ainsi que le fait observer cet honorable magistrat, j'ai été traité avec une certaine faveur. Le gardien de la prison m'a témoigné une bienveillance que je me suis plu à reconnaître; mais en m'offrant des draps et une chaise, il a bien eu le soin de me faire remarquer que je les devais à une complaisance toute particulière de sa part; que la règle s'y opposait, règle, nous a-t-il dit, plus sévère en ce qui concerne les gardes nationaux que les hôtes ordinaires de la prison (1). C'est contre la règle que j'ai protesté.

J'aurais peut-être le droit de me plaindre de l'insinuation que semble renfermer à mon égard la phrase relative à l'entrée des liquides dans la prison. Ma vie entière, à moi, vie intime et toujours régulière, consacrée à la pratique des vertus de la famille, suffirait pour me laver d'imputations de cette nature. J'aime mieux croire que la plume de M. le Procureur de la République aura mal servi sa pensée.

(1) Un garde national condamné à 12 ou 24 heures de prison n'aurait pas le droit de prendre l'air une heure par jour, et cette permission est accordée à tous les prisonnters, voleurs ou autres.

Je vous demande, Monsieur le Rédacteur, et au besoin je requiers l'insertion de cette lettre.

Agréez, etc.

Balzeau-Plisson,

Garde national sédentaire de la 4° compagnie,

Vendredi dernier, il y a eu à la gare d'Angers un incendie rapidement éteint.

Un train de marchandises considérable se trouvait en gare sur une voie latérale; l'un des wagons qui le composaient était chargé de 8 grosses pipes d'eau-de-vie, et par l'effet de la chaleur, il y avait un coulage asez fort, en sorte que l'eau-de-vie s'était répandue jusque sur la voie principale.

Vers 7 heures du soir, un train ayant en passant laissé tomber un charbon incandescent, le feu fut mis à l'eau-de-vie et, comme une traînée de poudre, la flamme gagna le wagon chargé d'eau-de-vie.

On accourut aussitôt: il était déjà trop tard, ce wagon brûlait ainsi que l'un de ceux qui le touchaient. Ce dernier était chargé de farine, quatre sacs seulement en furent sauvés.

Tous les wagons environnants furent rapidement éloignés, mais il fallut laisser consumer ceux qui brûlaient, car jeter de l'eau sur un pareil brasier eût été folie.

On estime la perte à environ 10,000 fr.

Pour chronique locale et faits divers : P. Godet.

Dernières Nouvelles.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Versailles, 23 mai, 2 h. 10 soir.

Chef du Pouvoir exécutif à toutes les autorités civiles et militaires.

Les évènements suivent la marche que nous étions en droit de prévoir. Il y a 90,000 hommes dans Paris. Le général de Cissey est établi de la gare de Montparnasse à l'Ecole militaire et achève de border la rive gauche de la Seine jusqu'aux Tuileries.

Les généraux Douai et Vinoy enveloppent les Tuileries, le Louvre, la place Vendôme, pour se diriger ensuite sur l'Hôtel-de-Ville. Le général Clinchant, maître de l'Opéra, de la gare Saint-Lazare et des Batignolles, vient d'enlever la barricade de Clichy. Il est ainsi au pied de Montmartre, que le général Ladmirault vient de tourner avec deux divisions. Le général Montaudon, suivant par le dehors le mouvement du général Ladmirault, a pris Neuilly, Levallois Perret, Clichy, et attaqué Saint-Ouen. Il a pris 105 bouches à feu et fait une foule de prisonniers.

La résistance des insurgés cède peu à peu, ettout fait espérer que si la lutte ne finit pas aujourd'hui elle sera terminée demain au plus tard et pour longtemps.

Le nombre des prisonniers est déjà de 5 à 6,000 et sera double d'ici à demain. Quant au nombre des morts et des blessés il est impossible de le fixer, mais il est considérable.

L'armée au contraire n'a fait que des pertes très peu sensibles A. Thiers.

Versailles, 4 h. 05 soir.

Le drapeau tricolore flotte sur la butte Montmartre et sur la gare du Nord. Ces positions décisives ont été enlevées par les corps des généraux Clinchant et Ladmirault. On a fait 2 à 3 mille prisonniers.

Le général Douai a pris l'église de la Trinité et marche sur la mairie de la rue Drouot.

Les généraux de Cissey et Vinoy se portent sur l'Hôtel·de-Ville et les Tuilcries. A. Thiers.

Pour copie conforme:

Le Sous Préfet de Saumur,

Duphénieux.

Personne ne pourra sortir de Paris ou y entrer pendant quelques jours, jusqu'à ce que les principaux chefs de l'insurrection soient arrêtés.

Depuis lundi soir, les Prossiens empêchent de passer à Saint-Denis les personnes qui veulent entrer à Paris ou en sortir.

Les communications avec Paris sont complètement interrompues de tous les côtés.

Dombrowski n'est pas prisonnier, comme on

Dombrowski n'est pas prisonnier, comme on l'a dit, mais il est grièvement blessé et se cache dans Paris. Il avait demandé aux Prussiens de le laisser passer, pour se mettre à l'abri, mais ceux-ci le lui ont refusé.

Pour les dernières nouvelles : P. Godet.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Saumur, imprimerie de P. GODET.